

## INFORMATIONS AUX FAMILLES

### *Chers parents,*

Un nouveau dispositif de gestion des petits conflits va se mettre en place au sein du collège.

Des élèves volontaires de **6<sup>e</sup>/5<sup>e</sup>/4<sup>e</sup>** pourront ainsi devenir **MEDIATEURS** au collège.

**A partir du 8 février**, toutes les classes de **6<sup>e</sup>/5<sup>e</sup>/4<sup>e</sup>** recevront une information par les adultes accompagnateurs du projet, pendant une heure, sur la médiation par les pairs et le rôle des médiateurs.

### Qu'est-ce que la médiation par les pairs ?

Il ne s'agit pas de demander aux élèves de prendre la place des adultes mais plutôt de former et donc de responsabiliser des élèves volontaires pour régler des petits conflits (disputes, chamailleries, incompréhensions...) et non des problèmes plus graves qui resteront gérés par la CPE, l'APS et la direction du collège.

Si vous avez des questions ou si vous souhaitez vous impliquer dans ce projet, n'hésitez pas à contacter la CPE du collège, Mme Piton-Ducher.

### *Ensemble pour un collège apaisé*



*L'équipe des adultes accompagnateurs :*

*Mme André, APS, Mme Azouaou, secrétaire de direction, Mme Feraille, enseignante, Mme Gérard, enseignante, Mme Leroux, enseignante, Mme Piton-Ducher, CPE, Mme Sautreuil, infirmière scolaire, M. Vercier, enseignant.*